



La Maison du Bridge Dauphiné-Savoie
26 Rue Colonel Dumont
38000 Grenoble
tél : 04 76 46 34 61
adresse courriel : comite.ffbds@wanadoo.fr
site internet : <http://dsbridge.fr>



Grenoble, le 18 septembre 2019

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 15 Septembre 2019 à 14H00 à la Maison du Bridge

PRÉSENTS :

Le Président : Michel DEGIULI

Les Membres du bureau du Comité : Charlotte Babaz, Agnès Hervé, Gilbert Borel, Michel Lévy, Alain Raynaud

37 CLUBS DU COMITE (présents ou représentés)

Drôme-Ardèche : Aubenas, Die, Granges, Crest, Dieulefit, Montéléger, Montélimar, Pierrelatte, Romans, Tournon, Valence.

Isère : Biviers, Chartreuse, Grenoble, Meylan, Montbonnot, Oisans, Seyssins, St Egrève, St Martin d'Hères, Le Touvet, Voiron, 4 Montagnes.

Savoie : Aix-les-Bains, Albertville, Alby sur Chéran, BCGA, BCLA, Belley, Chambéry, Chambes, Divonne, Evian, Sergy, St Jean de Maurienne, Thonon, Veyrier du Lac.

Préambule

La séance est ouverte à 14 h par Michel Degiuli, Président du comité

Une minute de silence est observée en mémoire d'Olivier Audouard et de tous les membres du comité disparus cette année.

Rapport Moral 2018/2019

Le nombre de licenciés est stable mais la participation aux compétitions est en légère baisse
Le renouvellement des licences offertes a chuté brutalement de 65,43% à 11,49% (comme pour la Fédération) .

Compétitions

Alain Raynaud, directeur des compétitions nous rappelle que le site du comité rassemble toutes les informations et qu'il n'est pas suffisamment consulté.

En paire la participation a baissé de 1,56% alors qu'elle a augmenté en quatre de 0,10%.

En excellence : participation stable

En honneur : baisse dans tous les domaines

En Promotion : légère hausse (sauf en dames)

Devant la dérive du classement national (on était passé en quelques années de 4% de 1^{ère} série à 7,5%) la Fédération a modifié les bases de calcul pour 2020.

La projection faite par Alain Raynaud pour le comité en 2020 est de 203 1ères séries au lieu de 328 et de 483 honneurs au lieu de 790. Cependant il y aura beaucoup de «hors quota»

Open de District : Règlement sur le site du Comité.

Interclubs : les places appartiennent AUX CLUBS (et non pas aux équipes qui les ont gagnées) ; la disponibilité des places et la date limite d'inscription pour les interclubs sont publiées sur le site du Comité. L'interclub D1 restera à 22 équipes et la D2 à 36.

Seniors/2 : matin et après -midi deux jours disjoints

Compétitions /2 honneur ramenées sur un seul jour.

Dames/2 : Devant la baisse de participation des dames, notamment en promotion et la difficulté à organiser cette compétition, la fédération en a changé l'organisation.

Elle se déroulera cette année suivant le principe de la coupe de France, les paires entrant progressivement dans la compétition en fonction de leur indice. Il y aura cependant 2 finales nationales dames/2 (A et B)

Création d'une DN2 mixte/2 au niveau régional

Il n'y aura plus aucun droit de table pour les finales de ligue

Bridge Scolaire

Stable cette année (145 licenciés contre 147 l'an passé)

Le comité a créé cette année un secrétariat bénévole pour aider Guy Deluzurieux dans sa tâche administrative. Nous sommes toujours à la recherche d'initiateurs bénévoles.

Le bridge cadet avec un effectif de 18 licenciés a eu des résultats intéressants en finale nationale. Une réunion avec le rectorat a eu lieu mais hélas sans suite !

Communication et Développement

Au niveau de la FFB:

L'équipe de notre nouveau Président Patrick Bogacki a planifié un certain nombre d'actions pour endiguer la perte des licenciés :

- Une grande enquête nationale en janvier 2019
- Embauche d'un animateur réseau : Jean Pierre Garnier, venu à Grenoble en juin
- Création de la bridge box : coffret cadeau (principe des smartboxes) pour faire découvrir le bridge aux amis, comprenant un jeu de cartes et des règles simplifiées, une licence, 10 cours d'initiation, 3 mois d'abonnement à fun bridge et une invitation à participer aux championnats de France des écoles de bridge. Ce coffret est en vente sur le site au prix promotionnel de 12€ jusqu'à fin septembre. 37 % des clubs se sont inscrits à cette opération et s'engagent à accueillir ces futurs bridgeurs.
- Un partenariat est en cours entre fun bridge, bbo et la FFB
- Reconduction de la campagne radio avec témoignages de champions.

Au niveau du comité :

Les actions suivantes ont été réalisées cette année :

- Réunion de concertation dans les districts de Savoie et de Drôme-Ardèche (la réunion en Isère est prévue très prochainement)
- Achat de 2 grands panneaux publicitaires par district
- Achat de 30 000 flyers pour le district de Drôme Ardèche en juin (en attente de réalisation pour les 2 autres districts)

- Participation à la réalisation de set de tables publicitaires
- Le comité offre à chaque club une bridge box cette année
- Participation à la climatisation de la Maison du bridge pour le confort de tous

Le président rappelle que toutes les actions pour promouvoir le bridge seront accueillies avec bienveillance.

Le rapport moral est mis au vote : approuvé à l'unanimité et l'assemblée donne quitus au président.

Finances

Gilbert Borel présente le rapport financier et le budget prévisionnel 2019-2020.

Le résultat est positif pour cette année de 12.554 € malgré une augmentation du poste salariale (formation d'une nouvelle secrétaire et indemnité de départ à la retraite) et la participation à la climatisation de la maison du bridge pour 7000€.

Les réserves sont importantes.

Le rapport de la Commission des Finances confirme l'exactitude des comptes et ne relève aucune anomalie. Le rapport financier, mis au vote, est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Le président remercie chaleureusement le travail de Walter Bouquerel démissionnaire.

Il sera remplacé par Christine Köeck.

Le budget prévisionnel montre une forte augmentation du poste matériel et développement, illustrant bien la volonté du président d'accentuer son effort pour développer le bridge dans le comité. Sans remarque particulière, il est mis au vote et adopté à l'unanimité

Gilbert Borel promet une amélioration de la présentation des résultats comptables pour une meilleure visibilité des charges et recettes.

Rachat des parts de la SCI

Le comité aimerait racheter quelques parts de SCI détenus par des membres individuels de même que le Club de Grenoble a racheté les parts de ses adhérents. Ce rachat a été soumis au vote du conseil régional et approuvé. Le comité détient 263 parts de la SCI et a besoin de plus de parts pour assoir sa majorité.

CRED

Une affaire seulement est en cours. Le président du Club n'a pas voulu saisir la commission des litiges pour un problème survenu à la table entre 2 joueuses. La CRED a demandé à Jean Paul Guérini d'intervenir comme médiateur. Il a réussi à régler le litige entre les 2 joueuses mais pas celui entre le président du Club et la plaignante. Patrice Clément-Cuzin, président de la CRED demande instamment aux présidents de Club de saisir la commission des litiges, dont c'est le rôle, en cas de problème.

Objectifs principaux pour 2019-2020

Poursuivre et accentuer le financement ponctuel des actions de communication et de développement avec la nomination de Jean Louis Crochon comme responsable de la communication.

Création d'une commission de 3 personnes pour aider les licenciés avec des actions à réaliser comme par exemple le remboursement des droits de table pour les finales

nationales, une diminution significative des frais pour les formations d'arbitres et de moniteurs ou encore un dédommagement forfaitaire des paires ou équipes qualifiées en finale de ligue à plus de 100Km.

Christine Köeck, Gérard Sallière et Guy Maignan se proposent pour cette commission.

La réunion de cette commission, avant la fin de l'année, déterminera les actions choisies qui seront en place rapidement et un premier bilan sera fait au prochain conseil régional.

La Médaille du comité :

Michel Degiuli remet la médaille du comité à Patrice Clément-Cuzin en remerciement de son aide précieuse depuis de longues années.

Palmarès et distribution des stylos

Questions diverses

Jean Louis Vigne attire l'attention sur les conditions de jeu lors de certaines compétitions.

Il est demandé aux arbitres de mettre les tables de manière non consécutives lors des compétitions par paire.

La séance est levée vers 17H

En annexe : *

*Rapport de la commission des finances

*Rapport moral du Président

*Rapport du conseil régional

(* Envoyé par mail à la demande)

Michel DEGIULI
Président

Gérard Borel
Trésorier